Association Internationale Kofi Annan
Pour la Promotion et la Protection
Des Droits de l'Homme et la Paix
(AIKA)

Kofi Annan International Association
For the Promotion and the Protection
of Human Rights and Peace
(KAIA)

Dignity- Liberty – Tolerance
Receipt of statement No. 006/RDA/F35/BAPP March 03, 2005
Tél : 00237 675 06 93 42/ 697 52 70 33
Mail : Association.intle.kofi.annan@gmail.com
Po Box : 1222 Bafoussam. Website : www.aika-hrp.org/index.html

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES 2020

I-Introduction

L'Association Internationale Kofi Annan face aux défis contemporains

L'année 2020 a permis à l'Association Internationale Kofi Annan de relever plusieurs défis dans ses différentes zones d'implantation en Afrique, notamment : au Cameroun, en République centrafricaine et en Tanzanie, et ce, malgré le COVID-19. Les thématiques sur lesquelles l'équipe s'est penchée sont : la paix, l'accès à la justice, la démocratie et les droits de l'homme. De manière technique, les activités ont été centrées autour de la promotion, la protection et l'encadrement des étudiants en cycle de spécialisation en droits de l'homme de la faculté des sciences juridiques et politiques de l'Université de Dschang au Cameroun. Il convient de remercier les partenaires financiers sans qui les travaux réalisés ne se seraient pas réalisés avec efficacité. Il s'agit de l'Union Africaine à travers la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples basée à Arusha en Tanzanie, l'Ambassade des Etats-Unis au Cameroun basée à Yaoundé et la Fondation Nationale pour la Démocratie (NED) basée à Washington aux Etats-Unis d'Amérique. Aussi, il convient de saluer l'acceptabilité des pays dans lesquels les actions ont été exécutées : Le Cameroun, la République Centrafricaine et la République-Unie de Tanzanie.

I-UNE ACTIVITE INTENSE DE PROMOTION

Les foyers de crise sécuritaire que connaît le Cameroun dans sa région septentrionale et sa région anglophone constituent des atteintes à la paix. L'impossibilité d'accéder à la justice par d'autres mécanismes alternatifs est le fruit de l'ignorance, parfois, des justiciables particulièrement les personnes vulnérables. La contribution de l'Association Internationale Kofi Annan dans la promotion de la paix au Cameroun s'est faite à travers la mise en œuvre du projet suivant : « soutenir le rétablissement de la paix dans les régions anglophones du Cameroun ». Mais aussi, il convient de relever la sensibilisation des citoyens sur le rôle des ONG à l'instar d'AIKA en matière d'accès à la justice des personnes vulnérables.

A- Le soutien à la promotion de la paix dans les régions anglophones du Cameroun

Afin de promouvoir la paix dans les régions anglophones du Cameroun, les activités suivantes ont été mises en œuvre.

1- Formation des artisans volontaires pour la paix et facilitateurs communautaires

La première formation des artisans volontaires pour la paix et facilitateurs communautaires s'est déroulée en date du 10 décembre 2019 dans la salle de conférence du lieu-dit "Mont Saint Jean" à Bafoussam, la formation a regroupée 100 participants en majorité les jeunes et femmes, issus de la région de l'Ouest, outillés sur plusieurs thèmes afin d'assurer le rôle d'artisans pour la paix. Notamment : le conflit comme outil de transformation sociale, Réconciliation, intégration et réintégration, la transformation des conflits et la justice transitionnelle (**Par M. Victor Aimé FOTSING MBOU**) Introduction à la médiation, la paix par le dialogue fraternel et inclusif, Techniques et méthodes de résolution de conflits interpersonnels, la négociation (**Mme Tatiana DJANANG NGANSO**) , introduction à la communication non-violente, La pratique de l'écoute et du feedback positif, fonction de la société civile dans la consolidation de la paix (**Thiery NGOUNE**), vocabulaire usuel : paix consolidation, rétablissement, restauration, désarmement, démobilisation, réinsertion, réinstallation, réhabilitation, ramassage, Qualités, compétence et responsabilités d'un artisan volontaire, facilitateur communautaire pour la paix, Processus de paix et gestion des conflits (**Mme Erislaine TEKENDO**).

2-La mise en place d'un cadre de concertation entre les autorités administratives, politiques et les populations locales, 23 janvier 2020.

La mise en œuvre de cette première phase du projet a permis de réaliser la première séance de concertation entre les autorités politiques et administratives et les populations locales. Il convient de rappeler que cette première séance des huit prévus s'est tenue à Bafoussam avec pour thème centrale : stratégies de prévention de la violence communautaire. Le but a consisté à redonner

confiance aux populations de la ville de Bafoussam afin que les autorités ne soient pas vues comme des monstres froids mais comme des autorités déconcentrées au service de la prévention des atteintes à la paix.

Images des participants en salle de concertation

3-Production du guide sur la médiation, l'arbitrage et la négociation

Le guide a été élaboré et produit afin d'être distribué aux différents participants aux séminaires de formation organisée dans le cadre de la mise en œuvre du projet. Les différents thèmes abordé dans ce guide font l'objet des débats entre les intervenants et les artisans volontaires pour la paix dans l'optique de permettre à ces derniers d'être mieux outillés.

4-Création des centres d'alerte précoce et de prévention des conflits au niveau local

Les centres d'alerte précoce et de prévention des conflits en niveau local dont le but est de recenser et recevoir les problèmes et les germes de conflits, ont été créés et mise en place en raison de deux par région et ce dans les régions suivantes : ouest, notamment à Bafoussam et Dschang ; Sud-Ouest, uniquement dans l'arrondissement de Tiko rural et dans la région du Nord-Ouest à Bamenda. Ces centres mis en place auprès des personnes relais de l'organisation bénéficient d'un registre dans lequel les personnes portent des renseignements dont l'absence de résolution peut donner lieu à un conflit. La création et la mise en fonctionnement des centres ont débutées par la région de l'Ouest Cameroun, où les deux centres ont été créés à Bafoussam au lieu-dit HOUKAHA et à Foréké dans le département de la Menoua, en date du 05 juin 2020 et le 18 juillet 2020. La méthodologie consiste l'explication du bien-fondé aux populations environnantes, l'indication du point focal en charge de l'enregistrement des plaintes des populations, le reportage par ce dernier au siège de l'Association Internationale Kofi Annan à Bafoussam pour mobilisation des autorités administratives, en charge du maintien de l'ordre public.

Indication de Houkaha

Centre d'alerte de Bafoussam

Centre d'alerte de Foréké à Dschang

Distribution des masques Par le chargé du suivi d'AIKA

Explication de la gestion du centre Responsable du centre de Foréké

Par ailleurs, il convient de noter que dans la région du sud-Ouest et Nord-Ouest, les centres d'alerte se sont également mis sur pied notamment le 15 aout 2020 à Tiko et le 10 septembre 2020 à Bamenda.

B- L'Education des populations aux alternatives à l'accès à la justice par le recours à l'appui de l'Association Internationale Kofi Annan

1-Courte session mobile d'information de base sur les droits de l'homme

Résultats : les sessions mobiles d'information de base sur les droits de l'homme ont été organisées simultanément dans les villes de Yaoundé, Bafoussam, Dschang, Bandjoun et Douala pendant les mois de mars et avril 2020 par 30 cliniciens. Les descentes sur les terrains ont permis la sensibilisation de 400 personnes notamment les commerçants, les moto-taximen, plus vulnérables aux violations de leurs droits.

2-Orientation juridique et clinique juridique mobile

Résultats : 100 personnes ont bénéficiées d'une orientation juridique pendant la mise en œuvre du projet. 3 cliniques juridiques mobiles animées par 10 cliniciens ont permis l'encadrement d'environ 100 personnes dans les villes de Bafoussam, Douala et Yaoundé

3-Mise en place des relais juridiques communautaires et Assistance juridique et judiciaire

Résultats : 3 experts relais juridiques communautaires ont été désignés dans les régions du Centre, Ouest et Littoral et ont permis aux 2 avocats et 2 juristes- conseils d'assister dans les procédures judiciaires, les justiciables dans les affaires de nature pénales et civiles, précisément 50 justiciables dont 10 dans la région de l'Ouest 25 dans la région du Littoral et 15 dans celle du Centre.

4- Séminaire spécialisé de formation et de renforcement des capacités des acteurs de la justice et assimilés sur le droit international des droits de l'homme et la justice sans abus, 15 Janvier 2020-Bafoussam

Results: The seminar held on 15 January 2020 at Mont Saint Jean in Bafoussam in the Western Region was attended by 20 participants, including legal consultants, representatives of human rights organizations, and representatives of law enforcement agencies, including a police commissioner. The seminar was covered by the following media: Canal2 International, LTM television and Liberté Presse. The following topics were discussed: the legal framework for legal and judicial assistance, international case law on legal aid, international human rights law, the constitution of pro bono advice for the assistance of vulnerable persons. Au terme de la formation, 20 participants sont désormais aptes à faire usage du droit international des droits de l'homme et d'y veiller au respect dans leurs activités quotidiennes.

5-Specialized training and capacity-building seminar for justice and related actors on international human rights law and justice without abuses, 13 February 2020, Yaoundé

Results: The seminar held on 13 February 2020 at the Mind Trust conference room in Tsinga, Central Region, was attended by 20 participants, including legal consultants, representatives of human rights organizations, and representatives of law enforcement agencies, including a police commissioner. The seminar was covered by the following media: Canal2 International, LTM television and Liberté Presse. The following topics were discussed: the legal framework for legal and judicial assistance, international case law on legal aid, international human rights law, the constitution of pro bono advice for the assistance of vulnerable. Au terme de la formation, 20 participants sont désormais aptes à faire usage du droit international des droits de l'homme et d'y veiller au respect dans leurs activités quotidiennes.

II- UNE ACTIVITE EVOLUTIVE DE PROTECTION DES DROITS DE L'HOMME ET LA DEMOCRATIE

On note d'une part l'observation internationale des élections et d'autre part l'assistance juridique pro bono devant les juridictions nationales et internationales africaines.

A- L'OBSERVATION INTERNATIONALE DES ELECTIONS

La république centrafricaine a connu ses élections en vue du renouvellement de sa classe politique au niveau du pouvoir législatif et du pouvoir exécutif. L'élection émaillée de vives tensions entre le pouvoir sortant et certains partis de l'opposition soutenue par la rébellion a malgré tout eu lieu avec une participation massive de la jeunesse. Bien qu'elle n'ait pas eu lieu dans tout ce pays, elle a permis à la République centrafricaine de se voir doter d'un Président de la République élu au premier tour ainsi que des députés élus pour certains au premier tour et pour d'autres au second après le contentieux électoral. L'équipe des observateurs de l'Association Internationale Kofi Annan constituée des observateurs au nombre de 20 sur les lieux de vote en RCA et dans ses représentations diplomatiques au Cameroun, a relever de nombreux griefs qu'il faut corriger pour l'amélioration du processus électoral en RCA. Le défi sécuritaire, la cohésion sociale sont les principaux défis à relever pour la stabilité de ce pays occupé de 2/3 par la rébellion.

Activité d'observation électorale, décembre 2020

B- L'ASSISTANCE JURIDIQUE PRO BONO DEVANT LES JURIDICTIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES AFRICAINES

Seront présentées les activités devant les juridictions nationales au Cameroun et devant la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples.

1-LES JURIDICTIONS NATIONALES AU CAMEROUN

L'activité des avocats pro bono de l'Association Internationale Kofi Annan, a porté sur les interventions au stade policier de la procédure pénale eu égard aux restrictions dues à la pandémie

de la COVID-19. Les ressorts dans lesquelles les actions ont été mises en œuvre sont : le ressort judiciaire de la région du Littoral, de la région du Centre et de l'Ouest au Cameroun. Les différents cas ont été : l'atteinte à la propriété, l'arrestation arbitraire, la séquestration, la garde-à-vue abusive, coups et blessures, violence à l'égard de la femme.

2- LA COUR AFRICAINE DES DROITS DE L'HOMME ET DES PEUPLES.

Dans le cadre de sa politique d'assistance judiciaire, la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples a désignée l'Association Internationale Kofi Annan pour assurer l'assistance juridique et judiciaire d'un requérant détenu (C) à la prison de MBEYA en Tanzanie. La procédure en cours contre la République-Unie de Tanzanie porte sur la violation des droits de l'homme (droit à un procès équitable, droit à l'assistance gratuite, etc) de ce dernier par l'Etat défendeur. Le travail réalisé en 2020 par l'équipe des avocats pro bono de l'Association Internationale Kofi Annan a consister à rendre une visite de travail auprès de ce détenu en prison pour s'enquérir des faits, rédiger le mémoire sur le fond et les réparations déposés auprès de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples.

III- L'ENCADREMENT DES STAGIAIRES ACADEMIQUES

A la faveur de la convention entre la faculté des sciences juridiques et politiques de l'Université de Dschang notamment le Master professionnel II en Droits de l'Homme et l'Association Internationale Kofi Annan, deux étudiantes ont été encadrées pendant une durée de deux mois de stage académique sous les thèmes suivants : l'action de l'Association Internationale Kofi Annan en faveur de la paix dans les régions anglophones du Cameroun et d'autre part, l'appui à l'accès à la justice des personnes vulnérables par l'Association Internationale Kofi Annan dans les régions de l'Ouest, du Littoral et du Centre au Cameroun.

Fait, à Bafoussam, le 31 décembre 2020

Le Président Général

Pr Serges Frédéric MBOUMEGNE DZESSEU